

## Résultats de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Depuis cette année, l'établissement de santé de Quingey publie sur son site internet les résultats de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et les transmet à l'ARS de Bourgogne Franche Comté.

- Décret n° 2024-948 du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière
- Décret n° 2024-949 du 21 octobre 2024 fixant les modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1er du décret no 2024-948 du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière

### RESULTATS DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE DE QUINGEY 2025

(au titre des données 2024) :

Indicateurs	Note
1. Égalité de rémunération pour les fonctionnaires et les praticiens hospitaliers	29/40
2. Égalité de rémunération pour les agents contractuels et les praticiens contractuels	30/30
3. Écart de taux de promotion de corps	Non applicable
4. Écart de taux de promotion de grade	Non applicable
<b>Résultats de l'index</b>	<b>84/100</b>

*L'établissement n'est pas concerné par les indicateurs 3 et 4 Ecart de taux de promotion de corps et de grade entre les femmes et les hommes, l'effectif de fonctionnaires concerné comptant moins de deux hommes et deux femmes promus.*

**L'établissement de santé de Quingey atteint l'effectif cible de 75 points fixé par la réglementation.**